

Délinquance juvénile et urbanisation au Niger et au Nigeria (Juvenile Delinquency and Urbanization in Niger and Nigeria)

Author(s): Danièle Poitou

Source: *Cahiers d'Études Africaines*, Vol. 21, Cahier 81/83, Villes africaines au microscope (1981), pp. 111-127

Published by: EHESS

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/4391738>

Accessed: 20-03-2017 21:08 UTC

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <http://about.jstor.org/terms>



EHESS is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Cahiers d'Études Africaines*

DANIÈLE POITOU

Délinquance juvénile et urbanisation au Niger et au Nigeria

La montée préoccupante de la délinquance juvénile observée aujourd'hui dans la plupart des pays industrialisés ou en voie de développement pose de manière particulièrement manifeste le problème des conséquences de l'expansion urbaine en Afrique.

Problème du monde moderne, comme l'indique W. Kvaraceus (1964) dans une étude pour l'UNESCO, la délinquance apparaît en effet comme étant essentiellement un phénomène urbain, interprété en général comme la rançon du progrès économique et du changement social dans les sociétés traditionnelles. Toutefois, en Afrique de l'Ouest, la comparaison entre deux pays voisins très différents, le Niger et le Nigeria, montre que les rapports entre ces deux notions — ville et délinquance — se présentent sous un jour plus complexe qu'il ne semble au premier abord.

La délinquance juvénile n'est pas en elle-même un phénomène nouveau, et nombreux sont les auteurs qui, dès la fin du XIX^e siècle, ont élaboré des théories explicatives et mis en évidence le rôle des facteurs d'environnement dans l'apparition des conduites délictueuses ou criminelles. L'apport d'E. Ferri (1905) à ce point de vue a constitué une étape essentielle : le premier à prendre conscience de l'interaction des facteurs criminogènes, il souligne que le crime ou le délit n'est jamais le produit d'un facteur exclusif et que le milieu social joue le rôle d'un facteur révélateur et actualisant de la disposition criminelle.

L'interprétation scientifique exhaustive de la délinquance doit donc se fonder sur une approche synthétique du comportement déviant à partir d'une analyse pluridisciplinaire, pour saisir dans toute sa complexité le conditionnement bio-psychologique de chaque délinquant, les circonstances particulières qui entourent le passage à l'acte et le contexte global dans lequel il s'est produit.

Gardant à l'esprit le caractère incomplet — purement sociologique — de cette approche de la délinquance, il s'agit donc ici de faire apparaître le lien étroit entre la délinquance et l'urbanisation pour tester le bien-fondé des théories élaborées sur ce thème, et voir dans quelle mesure elles sont applicables aux observations effectuées dans ce domaine au Niger et au Nigeria. De ces exemples, on dégagera les mécanismes généraux du

Cahiers d'Études africaines, 81-83, XXI-1-3, pp. 111-127.

développement économique qui déclenchent les processus psycho-sociaux favorisant l'aggravation de la délinquance, puis on étudiera à quel stade de ces processus et à quel niveau de la dynamique du changement social se situent les deux pays concernés.

L'analyse bute, dès le départ, sur la définition même des termes de l'étude, le concept de ville ou d'urbanisation recelant, en Afrique particulièrement, presque autant d'équivoque et d'ambiguïté que le concept de délinquance. C'est pourquoi il s'agit tout d'abord de préciser le contenu de chacune de ces définitions — avant de montrer pourquoi la délinquance est surtout un phénomène urbain, pourquoi la ville est criminogène — et de chercher à savoir si la ville africaine est purement le produit du développement économique moderne lié à l'essor de l'industrialisation.

Après avoir mis en évidence le rôle central du passage d'un genre de vie traditionnel au mode de vie urbain dans la genèse de la délinquance, le présent travail s'efforcera donc de dégager les conditions dans lesquelles se développe, au Niger et au Nigeria, le processus d'urbanisation. Il précisera sous quelles formes la délinquance s'y manifeste afin de déterminer, pour les deux terrains d'observation, ses éléments constants et ses aspects spécifiques.

I

Considérée dans son sens juridique et limitatif, la délinquance juvénile regroupe l'ensemble des infractions à la loi commises par des mineurs dans une société donnée. Mais, hormis le fait que ces lois varient d'un pays ou d'une époque à l'autre, cette définition reste insuffisante pour appréhender le problème dans toute sa complexité car l'étiquette « délinquant » recouvre des réalités très diverses, dont le seul trait commun est d'être sanctionnées par le Code pénal.

La délinquance n'est, en effet, qu'un des aspects du problème de la déviance et de la marginalité. En Afrique de l'Ouest, il apparaît que la plupart des mineurs délinquants sont de jeunes villageois mal adaptés aux difficultés de la survie en ville, tandis que, pour quelques autres, parfaitement rodés aux possibilités de la vie citadine, le choix d'une vie marginale exprime l'orientation antisociale, souvent précoce, de la personnalité tout entière. L'incertitude exprimée, d'une conférence internationale à l'autre, par les experts chargés de circonscrire le problème marque bien cette relativité du concept de délinquance et le flottement dans la réalité qu'il recouvre. Il s'agit de savoir s'il faut aussi tenir compte de tous les jeunes vagabonds qui grouillent dans les rues des villes, sans famille et sans emploi, et que l'on considère comme des délinquants virtuels. Suivant la réponse donnée à cette question, il peut se produire une identification un peu abusive entre jeunesse inadaptée et jeunesse délinquante ; le phénomène prend ainsi une ampleur et une importance variables, et les statistiques policières et judiciaires ne peuvent qu'en donner une image inexacte, impuissantes qu'elles sont, pour de multiples

raisons, à mesurer l'importance réelle, en nombre et en qualité, de la délinquance cachée.

En outre, dans les sociétés marquées par la colonisation, la question est encore compliquée par le décalage qui existe entre certains comportements caractérisés comme crimes ou délits par les lois en vigueur — copiées sur le modèle européen — et les normes en usage dans la population. Comme dans les cas très significatifs du vagabondage et de la mendicité au Niger, la loi peut donc parfois criminaliser des habitudes ou des coutumes issues de la tradition et de la religion.

A l'analyse, de toute façon, il ressort clairement que le facteur « urbanisation » joue un rôle déterminant dans le développement de la pré- ou pseudo-délinquance, aussi bien que dans celui de la délinquance vraie et dans le glissement de la première à la seconde. Comment et pourquoi ? C'est ce que de nombreux auteurs se sont attachés à préciser. Leurs travaux ont eu le mérite de relier le comportement du délinquant aux caractéristiques objectives du milieu qui l'environne et d'introduire ainsi la notion de responsabilité collective dans l'explication des crimes et délits, jusque-là imputés aux seuls éléments antisociaux de la personnalité de leurs auteurs.

Ces théories, faisant appel au déterminisme socio-économique pour expliquer la progression de la délinquance et de la criminalité dans une société donnée, ont trouvé leur formulation la plus absolue chez les tenants de la pensée marxiste qui développent l'idée — également exprimée par la théorie écologique — que l'exploitation économique des groupes les plus défavorisés par la minorité dominante se traduit dans les villes par la floraison de quartiers pauvres, taudis et bidonvilles, lieux privilégiés de la délinquance et du crime.

Valables pour certaines villes occidentales, ces observations ne sont cependant pas entièrement applicables aux autres sociétés. La suite de l'analyse montrera qu'au Niger et au Nigeria en particulier, elles appellent des nuances et des correctifs. Il faut ajouter que ce schéma, exact en partie, se trouve néanmoins démenti en Europe, en Afrique et ailleurs, par de nombreux faits qui prouvent que les délinquants les plus authentiques ne sont pas forcément issus des milieux les plus défavorisés et que les quartiers les plus pauvres ne sont pas toujours les plus propices au crime et à la délinquance.

Dans ce domaine, les conclusions doivent être prudentes, l'objectif étant de mettre en évidence les mécanismes psycho-sociologiques qui interviennent réellement au moment du passage à l'acte.

A la question essentielle de savoir jusqu'à quel point les instruments conceptuels, élaborés pour l'analyse des sociétés industrialisées occidentales, sont applicables aux sociétés traditionnelles en voie de développement pour rendre compte des situations engendrées par les processus dynamiques qui les font évoluer, on répondra que les concepts d'anomie et d'acculturation apparaissent particulièrement féconds et pertinents.

Examinant les rapports entre la délinquance juvénile et la société anomique, R. Benjamin (1971) montre que le terme d'anomie intervient chez Durkheim pour désigner l'absence ou la désintégration d'un système de normes :

« L'anomie se caractérise par l'état de dérèglement qui affecte un groupe social soumis à une trop brusque transformation. En cas de désastre économique ou, au contraire, à la suite d'un accroissement rapide de richesse, il se produit une rupture dans l'équilibre social et les membres du groupe se trouvent désadaptés par rapport à la nouvelle situation à laquelle ils sont confrontés. »

À la suite de Durkheim, les sociologues américains Merton (1957), puis Cloward et Ohlin (1960) reprendront le concept d'anomie pour l'appliquer au domaine de la vie familiale et psychologique. Dans cette perspective, une bonne part des comportements déviants résultent des conduites anomiques, témoignant de l'absence de normes consécutive à la déstructuration du groupe familial ou à l'éclatement de la cellule conjugale.

Étroitement liée à cette notion d'anomie, intervient ensuite celle de conflits culturels, produits de l'acculturation — c'est-à-dire de la greffe d'une culture étrangère sur une culture autochtone. T. Sellin (1938) et S. Shoham (1964) soulignent le fait que le contact de cultures peut provoquer chez l'adolescent une désorientation grave. Ce métissage culturel l'empêcherait alors d'intérioriser un système cohérent de barrières normatives suffisantes pour prévenir le passage à l'acte qui fera de lui un délinquant, et favoriserait ainsi la multiplication des conduites anomiques.

Au nombre des explications psycho-sociologiques liées à l'élément urbain et pouvant contribuer à l'apparition de conduites délictueuses ou criminelles, on peut inclure toutes celles qui résultent d'un effet d'imitation ou d'un processus de « tantalisation ». En effet, la ville — théâtre privilégié des changements sociaux — est aussi le lieu privilégié où se développent ces divers processus — désintégration des normes, occidentalisation, frustration — qui interviennent dans l'étiologie de la délinquance ouest-africaine.

Contenues dans certaines limites, la délinquance et la criminalité font partie intégrante du fonctionnement normal d'une société, et il serait faux de croire qu'elles sont tout à fait absentes de la société rurale traditionnelle. Si elles apparaissent cependant surtout en milieu urbain, cela tient à diverses raisons et, tout d'abord, au fait que la ville, plus que la campagne, possède l'infrastructure policière et répressive nécessaire pour appréhender les délinquants et révéler ainsi leur existence.

Mais, par ailleurs, il est vrai que l'anonymat de la ville attire les délinquants soucieux d'échapper à la forte pression sociale du groupe villageois dont les valeurs traditionnelles garantissent le contrôle et la cohésion, limitant ainsi l'étendue de la déviance. En ville, coupé de son milieu d'origine, l'individu peut alors impunément — tant qu'il est assez habile pour échapper à la police — donner libre cours à ses tendances délinquantes pour profiter de toutes les occasions que la vie urbaine lui

procure. Riche en sollicitations de toute sorte, la ville est le terrain d'opération par excellence qui permet au déviant de concrétiser ses dispositions personnelles en échappant à la réprobation de son entourage direct.

De plus, il s'avère que la ville non seulement attire les délinquants, mais, dans une certaine mesure, les fabrique en multipliant les occasions de passage à l'acte et en favorisant le glissement de la simple inadaptation sociale à la délinquance primaire, puis à la récidive. Le caractère crimino-gène de la ville tient en premier lieu à sa nature propre, en second lieu au genre de vie qu'elle impose à ses habitants et, enfin, dans le cas qui nous occupe, aux conditions dans lesquelles se réalise son expansion.

En soi, tout d'abord, la ville apparaît comme criminogène dans la mesure où elle regroupe plusieurs éléments liés à ses différentes fonctions qui, chacune, ont une incidence particulière sur la multiplication des crimes et délits. Ces fonctions diverses provoquent l'installation en ville d'une population nombreuse dont la densité même accroît les difficultés de vie quotidienne et d'intégration, engendrant également corruption et chômage.

Dans le cas de la délinquance juvénile, quelques-unes de ces fonctions urbaines semblent plus déterminantes, en particulier la fonction commerciale. En effet, si la criminalité rurale est surtout violente et dirigée contre les personnes, en Afrique de l'Ouest la criminalité urbaine est surtout dirigée contre les biens et constituée en majorité par les délits de vol : c'est en ville que l'on trouve le plus d'occasions pour voler et revendre en raison de l'abondance des biens matériels. Par ailleurs, dans le domaine des loisirs, la ville favorise le développement de l'alcoolisme, de la violence, de la toxicomanie, de la prostitution, du proxénétisme ou des jeux d'argent. Ainsi, l'enquête menée de 1970 à 1974 auprès de cent vingt jeunes délinquants nigériens incarcérés ou en liberté (Poitou 1978) a montré l'importance du cinéma, des bars, de la drogue, des « filles », des jeux de hasard et des cigarettes dans les motivations invoquées pour justifier les vols à la tire et les cambriolages.

Enfin, sur le plan des institutions éducatives et répressives, héritées de la colonisation et qui trouvent surtout leur application en milieu urbain, l'enquête a mis aussi en lumière le rôle néfaste des conditions actuelles de la scolarisation dans le développement de la délinquance vraie, et celui de la détention préventive prolongée dans le passage de la délinquance primaire sans réelle gravité à une délinquance authentique organisée, beaucoup plus sérieuse.

Le mode de vie urbain, par ses conséquences indirectes, apparaît aussi comme un facteur important de développement de la délinquance, en ce qu'il crée des conditions propices à la formation de personnalités perturbées sur le plan affectif et sur celui de la socialisation. En effet, comme l'indique Y. Brillon (1973 : 23) :

« Les nécessités économiques et les contingences urbaines favorisent le passage de la famille élargie à la famille nucléaire. Mais ce passage trop brusque débouche

dans bien des cas sur une instabilité familiale. Les divorces, les séparations, les unions irrégulières sont fréquents. Le sex ratio, à la suite de l'exode rural qui amène à la ville un excédent d'éléments masculins, favorise la femme qui peut plus facilement se libérer. Ce qui modifie le rôle qui lui était imparti dans la société traditionnelle [...] Les enfants sont les premières victimes de ces changements sociaux. L'effondrement des interdits qui étaient à la base de l'éducation tribale, l'éclatement de la famille élargie qui garantissait une présence affective, font que dans certaines familles citadines les enfants manquent d'affection et d'encadrement éducatif. La délinquance juvénile trouve, dans ces conditions, un terrain favorable à son épanouissement. »

Il semble important de mettre ici également l'accent sur la mercantilisation des rapports entre les sexes et sur les besoins nouveaux créés par l'introduction d'une société de consommation à l'occidentale à laquelle les citadins ne peuvent participer que dans une mesure très limitée. Les adolescents sont alors excessivement vulnérables et enclins à subir ces situations anomiques qui les engagent sur la voie de la délinquance.

Enfin, ce qui paraît éminemment criminogène en Afrique de l'Ouest depuis la dernière décennie — outre la ville en tant que telle et les nouvelles pratiques sociales qu'elle engendre — tient au caractère anarchique du développement des villes, dû essentiellement à un flux ininterrompu d'immigrants d'origine rurale.

Cet exode rural massif, provoquant une croissance urbaine accélérée, accentue le déséquilibre entre villes et campagnes et tous les problèmes posés par une urbanisation non industrielle, sans rapport avec les possibilités d'emploi offertes aux nouveaux arrivants. En effet, de plus en plus nombreux sont les jeunes villageois qui subissent le magnétisme des grandes villes et qui, poussés par des motivations diverses, se heurtent au mirage d'une vie urbaine facile et agréable pour faire bientôt l'expérience du chômage et d'une marginalisation progressive, dans une agglomération où l'insuffisance des structures d'accueil ne leur permet pas de résoudre entièrement leurs problèmes de subsistance.

Ainsi se développent, à la périphérie des centres urbains, des quartiers mal équipés, d'habitat précaire, où se concentre la population flottante des immigrants marginalisés, glissant peu à peu de l'inadaptation à la prédélinquance, et de la délinquance de subsistance à des activités criminelles plus efficaces et plus organisées.

Séduits, au village, par les récits plus ou moins enjolivés de leurs camarades et par les signes extérieurs de richesse qu'ils ont rapportés de la ville, les jeunes ruraux partent à leur tour, seuls ou à plusieurs, avec ou sans l'accord de leurs parents, dans l'espoir de s'émanciper et avec l'illusion qu'ils se procureront facilement l'argent qu'ils désirent. Insuffisamment qualifiés pour la plupart, ils en sont réduits très vite à exercer dans le secteur informel toutes sortes d'activités plus ou moins régulières et plus ou moins bien rémunérées. Ceux qui réussissent reviennent au village au moment des cultures ; ceux qui échouent, en revanche, demeurent en ville pour ne pas témoigner de leur échec. S'enfonçant de plus en plus

dans l'engrenage de la délinquance, ils se lient avec des groupes de voleurs rencontrés au hasard des nuits passées dans la rue, sous les hangars des marchés.

Au cours de l'enquête effectuée au Niger, un jeune informateur hausa, évoquant visiblement ses souvenirs personnels, insistait longuement sur ce sentiment de honte qui pèse sur le migrant malchanceux — ce dernier trouvant alors auprès des délinquants un palliatif à l'isolement et au mépris dont il est devenu l'objet :

« Les migrants viennent de brousse pour travailler pendant trois mois, jusqu'à ce qu'ils aient de quoi acheter un complet tergal, et ensuite c'est fini. Celui qui a mal réussi reste à Niamey par honte, parce qu'il ne peut pas rentrer chez lui. S'il n'a pas eu d'argent dès le premier voyage, il est dans la honte ! C'est un *dendendi*, un raté. Le *dendendi* a honte. Il cherche des garçons comme lui et il devient fainéant. Si son père le maudit parce qu'il est devenu voleur, c'est un *zaka*, un fils perdu ! »

Ces mots rejoignent la conclusion d'un jeune Voltaïque cité par I. Thabard (1979 : 24) :

« ... pour que les jeunes ne deviennent pas des délinquants, il faut les empêcher de venir en ville [...] Mais ceci implique l'obligation de fournir à ces jeunes des moyens de vivre décentement à la campagne, ce qui ne semble pas être toujours le cas. Le seul moyen de satisfaire leurs besoins vitaux, c'est de se livrer à des actes répréhensibles car en ville tout se paie et les moyens de se procurer de l'argent sont aléatoires, tandis qu'au village, on peut vivre sans argent. »

II

Comment se pose, au Niger et au Nigeria, le problème de la modernisation ? Dans quel contexte socio-économique et culturel, selon quelles déterminations spécifiques se déroulent les processus d'urbanisation et d'acculturation pour chacun de ces pays ? Enfin, comment se situent-ils l'un par rapport à l'autre ?

Il est important de rappeler tout d'abord que la ville africaine échappe à toute tentative de définition selon les seuls critères classificatoires utilisés habituellement pour l'analyse des villes occidentales, puisqu'en Afrique, le monde rural et le monde urbain s'interpénètrent encore très étroitement.

Dans son étude sur l'urbanisation en Afrique de l'Ouest, J. Condé (1974) indique aussi que cette zone, sans être la région du monde la plus urbanisée, est néanmoins celle où le taux de croissance de la population urbaine est actuellement le plus rapide. Selon lui, cette situation engendre de graves déséquilibres, l'accélération de l'urbanisation n'y correspondant pas à un niveau équivalent de croissance et de développement économique.

Possédant une frontière commune très perméable de plus de 1 000 km et peuplés en partie par deux des principaux groupes ethniques de l'Afrique de l'Ouest — les Peul et les Hausa —, le Niger et le Nigeria

offrent cependant, à de nombreux égards, un contraste saisissant. De superficies voisines, ils diffèrent en effet profondément par leur situation géographique, leur population, leur histoire, leur organisation politique et administrative, leur niveau de développement. Dans ces deux pays, des oppositions essentielles caractérisent également l'apparition et le développement du phénomène urbain, ainsi que le sens de l'évolution sociale résultant de l'exploitation récente des richesses du sous-sol (pétrole et uranium), bases nouvelles de leur économie.

Ainsi le Niger, situé dans la zone sahélienne aux confins du Sahara, totalement enclavé et isolé par sa continentalité, compte aujourd'hui cinq millions d'habitants environ, partagés en nomades éleveurs (Twareg et Peul) dans le nord du pays et en agriculteurs sédentaires (Hausa et Djerma-Songhai) dans le sud. Jusqu'en 1970, date de l'enquête, l'économie nigérienne, très précaire, dépourvue d'une infrastructure suffisante dans le domaine des transports et des communications, reposait principalement sur la culture de l'arachide et sur l'élevage. Le secteur industriel demeurant embryonnaire, elle restait excessivement vulnérable et soumise aux aléas du climat et de la conjoncture commerciale internationale.

Adhérent dans sa quasi-totalité à l'islam, sur un fond de traditions animistes, la population nigérienne n'a subi que très tardivement et beaucoup plus faiblement que les pays côtiers l'impact de l'occidentalisation. Elle accuse un taux de scolarisation extrêmement faible (12 %) et, dans le domaine institutionnel, la législation relative aux mineurs reste encore très limitée.

Le Nigeria occupe le pôle opposé : avec une population de plus de 80 millions d'habitants, composée de multiples ethnies dont trois dominantes (Yoruba au sud, Hausa au nord, Ibo à l'est), il représente le quart de la population d'Afrique noire et, comme l'indique Z. Laïdi (1979 : 54), « en raison de ses ressources humaines et minérales, le Nigeria a le plus important produit national brut de toute l'Afrique, Afrique du Sud comprise ». Se superposant aux clivages religieux (musulmans, animistes, chrétiens), les rivalités économiques entre populations du Nord, du Sud et de l'Est demeurent latentes bien que s'estompe peu à peu le souvenir de la guerre du Biafra. Ajoutons que ses institutions, héritées de la colonisation et développées ensuite sur le modèle britannique — notamment dans le domaine de l'éducation et de la justice —, sont beaucoup plus avancées que celles existant à la même date au Niger.

Le phénomène urbain se présente, dans ces deux pays, sous un jour particulièrement contrasté — tout au moins en ce qui concerne l'origine et la dimension des villes. L'un et l'autre, cependant, souffrent également de « macrocéphalie caractérisée » — terme de géographe par lequel Y. Marguerat (1978 : 13) entend que l'essentiel des activités du pays dépend de la capitale au détriment des autres centres urbains.

Au Niger, le mouvement d'urbanisation n'a encore qu'une importance très relative puisqu'en 1972 la population urbaine était estimée à environ

7,5 % seulement de la population totale, soit près de 300 000 personnes (Donaint & Lancrenon 1972). Hormis quelques agglomérations traditionnelles, on peut dire que l'urbanisation est un fait récent au Niger, sans rapport avec la croissance des villes de la côte. Les villes nigériennes sont peu nombreuses, numériquement peu développées (en 1974, quatre d'entre elles comptaient plus de 25 000 habitants, une quinzaine plus de 5 000 habitants). Quelques chiffres, présentés par E. Séré de Rivières (1952 : 33), témoignent du caractère récent de l'urbanisation au Niger puisque, en 1951, « seuls les centres de Tahoua (10 900 habitants), de Zinder (12 700 habitants), de Niamey (9 490 habitants) et de Maradi (8 950 habitants) méritent le nom de villes ».

Aujourd'hui « capitale excentrique du vaste État qu'est le Niger, Niamey est l'une des villes les plus jeunes d'Afrique occidentale » (Sidi-kou 1975 : 202). Née à partir d'un petit village précolonial pluri-ethnique installé sur les rives du Niger, et devenue capitale du pays depuis 1924, Niamey est le type même de la ville administrative créée par la colonisation où se développent actuellement de multiples fonctions. Selon Sidi-kou (1975 : 217), la population qui était de 1 730 habitants en 1931 peut être estimée actuellement à 175 000 âmes.

« Insignifiant village il y a trois quarts de siècle », conclut-il, « Niamey est aujourd'hui une véritable agglomération où les mutations sont à la fois rapides et profondes. Ville-champignon, deux des aspects les plus saisissants de Niamey résident sans doute dans les problèmes d'urbanisme auxquels est confrontée la ville, et dans sa géographie sociale. L'expansion spatiale de la ville est à la mesure de son développement économique. Si la nécessité d'un deuxième pont sur le fleuve Niger se fait déjà sentir, l'activité commerciale concentrée dans le centre ville introduit dans cette ville sahélienne la notion du phénomène de *city*. »

Pour compléter cet exposé sommaire du fait urbain au Niger, il faut mentionner le développement de la ville d'Arlit, créée de façon purement artificielle, en plein désert, il y a une dizaine d'années, pour exploiter les importants gisements d'uranium devenus l'une des principales ressources du pays. Arlit, qui compte environ 15 000 habitants, représente donc au Niger un exemple unique et récent d'urbanisation accélérée résultant directement de l'industrialisation. Les incidences de ce développement se font sentir sur l'ensemble de la population en créant un nouveau pôle d'attraction économique, dans une zone naturellement aride, encore davantage dépeuplée depuis la dernière sécheresse.

Si le Niger appartient à la catégorie des pays à basse densité humaine et à taux d'urbanisation faible (cf. *La croissance...* 1972), le Nigeria fait partie des pays d'Afrique tropicale à assez forte densité humaine et à taux d'urbanisation élevé. Il est en effet caractérisé par l'importance et l'ancienneté de son urbanisation, surtout dans sa partie sud-occidentale, territoire de l'ethnie yoruba. Actuellement, le Nigeria compte au moins quinze villes de plus de 100 000 habitants, dont sept en pays Yoruba : Lagos et Ibadan, en particulier, ont dépassé depuis plusieurs années le million d'habitants. Dans l'ensemble, ces villes yoruba, assez homogènes

sur le plan ethnique, se composent d'une population aux activités traditionnelles, encore très rurales. D'origine précoloniale parfois très ancienne — puisque les archéologues feraient remonter au IX^e siècle la naissance de la ville d'Ife —, ces villes yoruba se sont particulièrement développées tout au long du XIX^e siècle, servant de refuge à la population contre les violentes guerres tribales qui ravageaient le pays. Peuplées de paysans, elles illustrent l'impossibilité de recourir à des concepts d'analyse trop discriminatifs entre population active urbaine et population active rurale ; et, comme le remarque par ailleurs Y. Marguerat (1978 : 3, n. 1), « cet héritage de longues violences n'est certainement pas absent de l'arrière-plan psycho-culturel du Nigeria contemporain ».

Le reste du territoire est beaucoup plus inégalement urbanisé. Les pôles d'attraction urbaine se concentrent surtout dans deux zones : dans le Centre nord, autour des anciennes villes hausa de Kano, Zaria et Kaduna où sont rassemblées activités commerciales, administratives et industrielles, et dans le Sud-Est, en pays Ibo, où l'on trouve un réseau serré de centres urbains secondaires dominé par Port-Harcourt, Onitsha, Aba et Enugu qui regroupent les mêmes types d'activités. Le Sud se différencie donc du Nord par une urbanisation, une occidentalisation et une scolarisation beaucoup plus fortes : alors qu'en 1962, le taux d'urbanisation du pays Yoruba était déjà de 39 %, une estimation datant de 1978 indique que 21 % de la population nigériane habiteraient en ville. En 1980, selon la FAO (en l'absence d'autres statistiques officielles), on compterait 56 % de ruraux.

L'impulsion donnée à la croissance urbaine par les impératifs de l'économie coloniale s'est poursuivie bien après l'indépendance. Ces dernières années, deux nouveaux facteurs sont intervenus pour provoquer un afflux supplémentaire de migrations vers la ville : l'expansion du secteur industriel, résultant de l'exploitation accrue du pétrole et des ressources minières, et la politique élaborée dès 1955 pour promouvoir une scolarisation générale et lutter contre l'analphabétisme.

Dans ce contexte, la ville de Lagos, à la fois capitale fédérale et capitale de l'État de Lagos, apparaît comme un véritable monstre urbain, symbole par excellence de la croissance incontrôlable des villes du tiers monde. En effet, enrichie tout d'abord par le commerce des esclaves puis par celui de l'huile de palme et de l'ivoire, Lagos, choisie par les Anglais en raison de ses exceptionnelles possibilités portuaires comme première ville du pays, a pris aujourd'hui une extension phénoménale — passant de 40 000 habitants en 1900 à 4 500 000 environ en 1980. Elle offre un spectacle surprenant par le contraste de ses bâtiments et autoroutes modernes et de ses quartiers anciens, surpeuplés, aux rues étroites, mal entretenues, où grouille une foule dense dont la pauvreté tranche sur le luxe affiché par ceux bénéficiant de l'exploitation du pétrole.

En raison de cette croissance urbaine sans précédent en Afrique, et dont le rythme s'est considérablement précipité depuis 1973 avec la

revalorisation des revenus pétroliers, Lagos connaît, de façon particulièrement aiguë, les difficultés de transport, de communication et d'approvisionnement propres à la plupart des grandes villes du Nigeria. Pour remédier à cette situation, le gouvernement nigérian a mis au point, après 1975, un projet de transfert de la capitale en un territoire plus central, près de la ville actuelle d'Abuja, où il sera possible de développer un urbanisme rationnel (Poitou 1980).

III

Comment se présente le problème de la délinquance des jeunes dans chacun de ces pays ?

En rapport avec le degré limité de l'urbanisation et de l'industrialisation du Niger, l'enquête menée de 1970 à 1974 a révélé le faible taux de délinquance juvénile enregistré alors officiellement. Elle a surtout permis de mettre en évidence le développement important d'une prédélinquance et d'une délinquance de subsistance, essentiellement dues à l'exode rural, et surtout manifestes à Niamey depuis 1965. A l'appui de la théorie de Durkheim, il est intéressant de noter aussi la recrudescence spectaculaire du chiffre des arrestations par la police pour l'année 1972, au pire moment de la sécheresse qui a si durement sévi au Sahel — la ville représentant alors pour beaucoup la possibilité de se procurer, sur le plan alimentaire, le minimum physiologique vital.

Toutefois, parallèlement à cette délinquance primaire sans réelle profondeur, nous avons constaté l'existence, en nombre beaucoup plus restreint, de mineurs délinquants authentiques, multi-récidivistes, aux activités beaucoup plus organisées, regroupés en bandes et opérant avec des adultes et des receleurs. Il ne s'agit plus alors de simples chapardages ou de vols à la tire, mais de véritables cambriolages dont les produits sont destinés à la revente ou écoulés dans les pays voisins par l'intermédiaire de commerçants bien établis dans la ville.

Si, pour la prédélinquance et la délinquance primaire, on peut dire que ce sont souvent les contraintes économiques de la vie urbaine qui poussent les jeunes migrants au passage à l'acte, on s'aperçoit, en revanche, que la plupart des délinquants confirmés vivent en ville depuis leur naissance ou leur petite enfance, ont été scolarisés, et accusent des carences affectives ou éducatives graves dues à une situation familiale perturbée. A la date de l'enquête, la pauvreté du pays et son isolement expliquaient sans doute le développement très limité de cette délinquance vraie, ne revêtant que très exceptionnellement — probablement à cause de l'influence de la religion musulmane — les formes violentes observées à la même date sur la côte et dans les pays développés.

A Niamey, en outre, la communauté yoruba, contrairement aux autres, exerce sur ses membres un contrôle social particulièrement rigoureux et applique un système d'éducation très strict. La question est donc de

savoir s'il en va de même pour les Yoruba du Nigeria, occupant au sein de leur propre culture un statut moins précaire que celui d'étranger qui leur est réservé dans la société nigérienne.

D'après les premiers éléments recueillis sur la délinquance juvénile au Nigeria, le problème ne se pose pas, à Lagos et Ibadan, tout à fait dans les mêmes termes qu'au Niger, en raison justement des pratiques éducatives traditionnelles et du système de valeurs propres à la société yoruba. Ainsi, les délinquants étudiés à Lagos par A. Izzett ne paraissent pas être tant des personnalités antisociales que des marginaux par rapport à leur groupe familial, essayant de fuir les conditions de vie trop pénibles que celui-ci leur fait subir. Fondée sur le principe d'obéissance inconditionnelle envers les aînés, le travail ininterrompu dès le plus jeune âge, les privations et les sévices de toutes sortes (Izzett 1955), cette éducation traditionnelle excessivement dure et contraignante tendrait aujourd'hui à s'atténuer, surtout dans les familles les plus occidentalisées.

Des travaux plus récents indiquent que les principaux facteurs de délinquance sont à rechercher d'abord dans la situation économique et dans les problèmes de la famille, dans les insuffisances du système scolaire et dans les frustrations créées par les conditions d'urbanisation des nouveaux citadins. Dans cette perspective, la délinquance juvénile apparaît alors surtout comme la résultante de conditions structurelles fondamentales dont seule la modification peut entraîner un progrès dans la lutte contre ce problème social.

A l'inverse de la théorie écologique américaine, une étude de A. Bami-saye (1974) sur la distribution spatiale de la délinquance et de la criminalité montre que la délinquance juvénile à Ibadan se localise surtout dans les quartiers les plus modernes et les mieux équipés de la ville, alors que les quartiers traditionnels, plus pauvres et moins bien lotis, seraient officiellement moins concernés par le phénomène : en effet, les liens sociaux et la persistance d'un mode de vie traditionnel au sein de la famille élargie assurent un contrôle social plus efficace dans les quartiers anciens, pourtant plus misérables, que dans les quartiers neufs, où les individus sont plus dégagés de leur groupe d'origine.

Il est difficile, malgré tout, de se faire une idée très nette sur cette question. D'une part, les mécanismes de contrôle traditionnels interviennent souvent dans les quartiers anciens pour empêcher que les conflits parviennent à la police. D'autre part, les mineurs délinquants d'origine sociale aisée, souvent plus protégés, échappent plus facilement à l'action de la justice que ceux issus de familles économiquement très défavorisées. Cela explique, en partie, pourquoi les statistiques ne procurent qu'une image incomplète du phénomène de la délinquance.

Enfin, si la rigueur de l'éducation traditionnelle semble effectivement maintenir la délinquance juvénile dans des formes et des proportions encore assez limitées (du moins à travers les données officielles), tous les travaux consultés s'accordent à reconnaître l'influence particulièrement

néfaste d'une scolarisation à l'occidentale, mal adaptée à la réalité africaine et produisant surtout des « métis culturels », à la fois déracinés et impuissants à s'intégrer dans le circuit économique moderne, faute de qualification et de débouchés suffisants. Ce problème, général en Afrique, se pose maintenant au Nigeria de manière très aiguë en raison du programme d'éducation primaire universelle (UPE) gratuite mis en œuvre dans tout le pays en 1976, avec un succès relatif.

Il est enfin difficile d'aborder le problème de la délinquance juvénile au Nigeria sans évoquer parallèlement celui de la criminalité des adultes, qui connaît une ampleur et une violence particulières. A cet égard, symptomatiques étaient — jusqu'au retour au pouvoir du gouvernement civil, en octobre 1979 — les exécutions publiques, sur une plage de la capitale, des voleurs à main armée.

L'origine de ces deux problèmes pourrait se trouver dans le système de valeurs yoruba qui privilégie, avant toute autre considération, le respect de la force et de la richesse. Ainsi dans l'éducation traditionnelle le principe de séniorité est-il appliqué avec une rigueur extrême, l'enfant n'ayant d'autre droit que celui de contribuer au bien-être de ses aînés et devenant « délinquant » dès qu'il se soustrait à cette règle fondamentale — avant d'être lui-même en âge d'imposer son autorité à ses cadets. Ainsi encore, à tous les échelons de la société, le comportement des adultes s'inspire-t-il d'un matérialisme exacerbé que nul ne songe à remettre en cause puisqu'il constitue la finalité suprême.

L'évolution récente contribue à aggraver ce climat de violence dans la mesure où l'inégale répartition des revenus du pétrole a, depuis 1973, renforcé les inégalités sociales. Nombreux sont les observateurs qui soulignent la permissivité ambiante et les frustrations engendrées par les écarts qui ne cessent de se creuser entre les revenus.

S'ajoutant à la scolarisation à outrance et à l'urbanisation galopante, il semble donc que les tendances socio-économiques et culturelles de la société yoruba sont éminemment favorables au développement des situations conflictuelles criminelles.

Au Niger, depuis le coup d'État du 15 avril 1974 qui a fait suite à la sécheresse catastrophique des années soixante-dix, le nouveau régime s'emploie à promouvoir une « société de développement », et le processus de changement social connaît un rythme accéléré dont les effets se font sentir sur l'ensemble du pays. La richesse nouvelle créée par l'exploitation de l'uranium est répercutée sur le niveau de vie des groupes sociaux les plus démunis, le gouvernement ayant pris toute une série de mesures en leur faveur (revalorisation des salaires et des prestations sociales, suppression de l'impôt pour les paysans, etc.), tout en s'efforçant de mettre en œuvre dans de nombreux secteurs les moyens d'assurer le décollage économique du pays. La croissance des villes, et surtout celle, particulièrement spectaculaire, de Niamey, est la manifestation la plus apparente de ce que certains appellent le « boom nigérien ». Comptant aujourd'hui

plus de 270 000 habitants, Niamey a très largement dépassé toutes les prévisions officielles d'accroissement.

Le gouvernement s'efforce aussi de mobiliser la jeunesse rurale et urbaine sur la base apolitique de l'organisation traditionnelle hausa, la *samaría*, chargée de promouvoir des activités collectives utilitaires ou culturelles pour favoriser, dans chaque village ou chaque quartier de la ville, le développement de la conscience et de la solidarité nationales. Il semble que cette politique ait pour effet de ralentir le développement de la prédélinquance et de la délinquance de subsistance, si envahissante au moment de la sécheresse. On relève, toutefois, un accroissement de la délinquance organisée — cambriolages, vols de mobylettes, agressions —, surtout dans les nouveaux quartiers périphériques de la capitale, mal équipés et mal éclairés.

D'une façon générale, la situation d'anomie, caractérisée par Durkheim comme le déséquilibre social consécutif à une catastrophe ou à un soudain enrichissement, trouve au Niger sa pleine illustration en raison de la sécheresse, d'abord, de l'exploitation de l'uranium, ensuite. L'effet de ce déséquilibre sur la jeunesse est abondamment dénoncé par la presse qui analyse en détail les problèmes d'emploi, de logement, l'alcoolisme, les conflits de générations et la perte du sentiment religieux qui sont aujourd'hui largement répandus chez les jeunes Nigériens, en milieu urbain surtout, mais aussi de plus en plus dans les villages.

En 1974, la délinquance juvénile au Niger n'en était encore qu'à la phase initiale de son développement ; il faut toutefois s'attendre à un accroissement de la violence et de la criminalité en rapport avec l'essor économique du pays, surtout lorsque celui-ci pourra bénéficier d'un réel désenclavement par le développement du réseau de communication (amélioration des routes, création d'un chemin de fer). Pour tenter d'enrayer la montée de cette agressivité, le gouvernement s'efforce de favoriser l'intégration des jeunes dans le circuit économique par une réforme de l'enseignement (encore à l'étude), la création de centres de formation professionnelle et la multiplication d'aménagements hydro-agricoles ou de travaux communautaires.

*

Pays à vocation agricole et composés d'une société essentiellement rurale, le Niger et le Nigeria ont vu leurs économies également bouleversées depuis quelques années par les ressources minérales sur lesquelles se fonde aujourd'hui leur industrialisation.

Soumis l'un comme l'autre à une véritable explosion urbaine anarchique de leur capitale, qui marginalise les nouveaux arrivants faute de structures adéquates permettant de les intégrer, le rapprochement de ces deux pays met en relief la différence qui existe dans l'utilisation des retombées de la croissance du revenu national sur les groupes sociaux :

celle-ci paraît en effet, au Niger, contribuer à réduire les disparités socio-économiques tandis qu'au Nigeria, elle semble surtout jusqu'ici avoir eu pour effet de les amplifier.

En ce qui concerne l'incidence des processus de développement sur la progression de la délinquance, on voit que, dans les deux cas, le problème a des racines communes : exode rural massif et urbanisation incontrôlée, importante déperdition scolaire et inadaptation du système d'enseignement, chômage, abandon des règles familiales et religieuses, frustrations nées des besoins nouveaux résultant de l'introduction d'une société de consommation à l'occidentale, basée sur une économie monétaire. Dans les régions islamisées, le système traditionnel contribue encore à limiter le développement de la violence tandis que sur la côte, elle trouve un terrain plus favorable à son expression.

Au Niger, au moment de l'enquête, la délinquance juvénile paraissait être, dans l'ensemble, une étape transitoire dans la vie d'individus qui retrouvaient, une fois adultes, les comportements adaptés, conformes au statut qu'ils occupent dans leur groupe familial et social. Chez les Yoruba du Nigeria, il semblerait plutôt que les comportements délictueux soient contenus durant la jeunesse par un système éducatif traditionnel très rigide ; ils se développeraient chez l'individu plus âgé sous l'influence d'une pratique sociale valorisant la réussite matérielle sans tenir grand compte des moyens employés pour y parvenir.

Fruit du contact de cultures, la délinquance juvénile résulte donc pour une bonne part, dans ces deux pays, des situations anomiques observables dans toute société en transition soumise à un processus de mutation rapide, quand les agents primaires de socialisation de l'enfant (groupe familial, système éducatif) ne sont plus en mesure de remplir totalement leur fonction de formation.

Plus encore que l'urbanisation elle-même, ce sont les conditions anarchiques dans lesquelles s'effectue la croissance urbaine qui expliquent le rôle accélérateur du mode de vie urbain dans la dégradation des processus de socialisation. Celle-ci se trouve compromise par l'impact négatif des conditions de vie citadines sur la cohésion familiale, et par l'inadaptation des structures de l'enseignement — qu'il soit de type coranique ou de type occidental — aux besoins nouveaux de l'individu et de la société.

Ainsi, le problème posé par la progression de la délinquance juvénile dans les villes du Niger et du Nigeria revêt deux aspects particuliers : celui de l'intégration spatiale de la ville elle-même, et celui de l'insertion des jeunes dans les circuits du développement économique.

Dans le contexte actuel de ces deux pays, ce qui donne à ce problème une dimension nouvelle, c'est que le processus de marginalisation, jusque-là surtout transitoire et n'affectant qu'une fraction limitée de la jeunesse urbaine, semble se généraliser de façon durable chez les ruraux paupérisés, de plus en plus drainés vers des villes encore impuissantes à leur offrir les emplois rémunérés indispensables à leur réelle intégration.

BIBLIOGRAPHIE

BAMISAYE, A.

- 1974 « The Spatial Distribution of Juvenile Delinquency and Adult Crime in the City of Ibadan », *International Journal of Criminology and Penology*, 2 : 65-83.

BENJAMIN, R.

- 1971 *Délinquance juvénile et société anomique*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique.

BRILLON, Y.

- 1973 *Évolution de la criminalité en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Institut de criminologie, 35 p. multigr.

CLOWARD, R. & OHLIN, L.

- 1960 *Delinquency and Opportunity: A Theory of Delinquent Gangs*, New York, The Free Press.

CONDÉ, J.

- 1974 *Urbanization and Migration in West Africa*, Paris, Organisation de coopération et de développement économique, 44 p. multigr.

La croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar

- 1972 Paris, Éditions du CNRS, 2 vol., xv-1109 p. (« Colloques internationaux du CNRS » 539).

DONAIN, P. & LANCRENON, F.

- 1972 *Le Niger*, Paris, Presses universitaires de France, 126 p. (« Que sais-je? » 1461).

FERRI, E.

- 1905 *Les nouveaux horizons du droit pénal*, Paris, Alcan.

IZZETT, A.

- 1955 *The Yoruba Young Delinquent in Lagos*, Oxford, unpub. Ph. D. thesis, 279 p. multigr.

KVARACEUS, W.

- 1964 *La délinquance juvénile, problème du monde moderne*, Paris, UNESCO.

LAÏDI, Z.

- 1979 « Le Nigeria face à ses options », *L'Afrique et l'Asie modernes*, 122 : 50-59.

MARGUERAT, Y.

- 1978 *Rapport de mission : note sur le Nigeria du Sud-Ouest*, Lomé, Office de la recherche scientifique et technique outre-mer, 13 p. multigr.

MERTON, R. K.

- 1957 *Social Theory and Social Structure*, New York, The Free Press.

POITOU, D.

1978 *La délinquance juvénile au Niger*, Niamey, Institut de recherche en sciences humaines, 215 p. (« Études nigériennes » 41).

1980 « Croissance urbaine et aménagement du territoire », *Le Monde diplomatique*, 320, nov. : 35.

SELLIN, T.

1938 *Culture, Conflict and Crime*. A Report of the Subcommittee of the Committee on Personality and Culture, New York, Social Science Research Council, 116 p.

SÉRÉ DE RIVIÈRES, E.

1952 *Niger*, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 94 p.

1965 *Histoire du Niger*, Paris, Berger-Levrault, 306 p.

SHOHAM, S.

1964 « Conflict Situations and Delinquent Solutions », *Journal of Social Psychology*, 64 : 185-215.

SIDIKOU, H.

1975 « Niamey », *Les Cahiers d'Outre-mer*, 111 : 201-217.

THABARD, I.

1979 « Quelles approches de la délinquance juvénile en Afrique ? », *Environnement africain*, 39 : 1-53.